



AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE

11 octobre 2024 À 9 H 00

Aux membres du conseil de la MRC de Sept-Rivières,

Conformément à l'article 152 du *Code municipal du Québec*, AVIS SPÉCIAL vous est donné qu'une séance extraordinaire du conseil de la MRC de Sept-Rivières est convoquée par madame Elisabeth Chevalier, directrice générale et greffière-trésorière, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le vendredi 11 octobre 2024 à 9 h 00 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Modification du calendrier des séances publiques du conseil de la MRC de Sept-Rivières pour l'année 2024
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Donnée à Sept-Îles, ce 9 octobre 2024

ELISABETH CHEVALIER
Directrice générale et greffière-trésorière

Signification de l'avis de convocation

Je, soussigné, Elisabeth Chevalier, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Sept-Rivières, certifie par la présente que l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 11 octobre 2024 a été signifiée à chacun des membres du conseil de la MRC de Sept-Rivières le 9 octobre 2024 et ce, conformément au *Code municipal du Québec*.

Je donne ce certificat, le 9 octobre 2024

ELISABETH CHEVALIER
Directrice générale et greffière-trésorière